

Bienvenue



aux nouveaux Braxéen(ne)s

Récompenses



à notre jeunesse qui gagne !

Animations



repas des aînés : quel spectacle !



Games



nouvelles aires multisports

Concours des décorations de Noël



Père Noël pour les petits et grands avec balades en calèche !



Voeux du Conseil Municipal aux associations et aux Braxéen(ne)s



Marché de Noël solidaire : toujours aussi réussi !



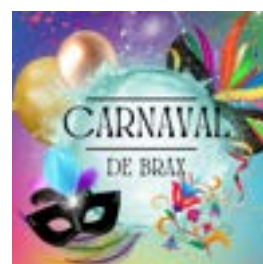
Février : première réunion de nos référents de quartier



Loto fin Janvier de la JS.Brax football : Bravo aux organisateurs !



Les Z'Amuse Chœur, chorale mixte du Foyer Rural de Brax, unissent leurs voix avec le groupe vocal Babel Canto de Toulouse.



Carnaval de Brax du 29 Mars organisé par l'APEB retour sur cet événement dans le prochain BBC



Repas des aînés, un joli moment de convivialité

Chères Braxéennes, chers Braxéens,

C'est avec gratitude que nous adressons nos sincères remerciements à nos élus dévoués, aux agents engagés, et aux bénévoles déterminés pour leur contribution et implication essentielles à la vie de notre commune. Ensemble, nous formons une équipe solide et unie.

Dans la lignée de notre tradition politique, nous faisons le point sur l'année écoulée et présentons nos projets futurs. Nous abordons également les défis qui se sont succédés, notamment les crises énergétiques de 2020 à 2023, engendrant un effet domino.

Parmi les points à souligner :

- Éclairage : Des mesures fortes ont permis une baisse de la consommation, ce qui a compensé la hausse des coûts.
- Cantine : Malgré une augmentation des coûts, les prix de la cantine restent inchangés.
- Évolution des coûts salariaux : Augmentation de l'indice des agents de 1.6 points et du SMIC.

Vous pourrez lire dans cet éditto les coûts supplémentaires inhérents à ces augmentations et sachez que nous sommes fiers de maintenir la direction, l'orientation et nos objectifs, **sans augmenter les impôts**. La compétitivité, le défi constant, et la motivation accrue sont nos guides.

Notre approche relative aux investissements repose sur une gestion prudente et négociée, à la manière d'un bon père de famille. **Nous cherchons à faire des économies, à trouver des partenariats**, avec pour objectif 80% de subventions. Nos partenaires, tels que le CD31, la CAF, la Région, TM, et la DETR (Dotation de l'Etat destinée aux territoires ruraux), méritent un grand merci. Leur soutien est indispensable.

En 2023, nous avons poursuivi les actions en faveur de l'environnement, avec la création de couloirs de fraîcheur dans les quartiers de notre commune.

Avec toujours l'envie de bien faire

Sur la place du village, des sanitaires publics neufs et modernes ont été installés ainsi que la **mise en place d'un nouveau défibrillateur**. Nous perpétons nos efforts d'économie d'énergie avec 100 % de passage en LED sur la commune d'ici la fin de l'année, sans oublier la réfection et l'isolation de la toiture de l'école.

L'année 2023 a été marquée également par la mise en place de mesures sociales significatives, telles que le soutien scolaire renforcé, l'emploi d'une coordonnatrice locale CTG, et des actions en faveur des jeunes.

En 2024, et afin de répondre à notre faible capacité d'accueil pour les moins de nos 3 ans, nous maintiendrons nos investissements avec un focus sur **la création d'une crèche municipale tant attendue par les familles**. Les travaux débuteront en 2025, avec un budget de 1 M€ financé à 80% par la CAF, le CD31, la Région, et TM.

D'autres projets, comme le city stade et le terrain 3x3 (basket-ball à trois aux dimensions olympiques) ont été réalisés, **cela témoigne de notre engagement constant pour le bien-être de nos jeunes et nos associations**.

Au cours de cette année, notre responsable CTG et notre CCAS proposeront d'autres actions sociales, pour un meilleur échange inter-générationnel, pour agir auprès de tous.

En ce qui concerne la réalisation du rond-point de la Chauge/route de Lé vignac ce projet est ralenti pour des problèmes environnementaux. Sachez qu'il sera réalisé avant la fin 2025. Je n'ai pas les dates précises à ce jour, mais j'ai l'engagement des responsables métropolitains et vous avez le mien. Ma détermination et ma motivation restent intactes. Je m'y engage.

N'oublions pas notre devoir civique, allez, et allons voter le 09 juin pour les élections Européennes.

Ensemble, continuons de maintenir le cap vers des investissements raisonnés, réfléchis, et bénéfiques dans l'intérêt général.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Thierry Zanatta (Maire)



Le territoire de la commune de Brax est découpé en 5 secteurs comme suit :

Quartier Secteur 1 : "La plaine bouconne - Complexe sportif - les Taillades - Maudinat"

Quartier Secteur 2 : "Benauze - Mesplés - Centre ville - Laprade"

Quartier Secteur 3 : "Chateau - Vidalet - Chauge"

Quartier Secteur 4 : "Les Cigareaux - Terrerouges -Laspacières"

Quartier Secteur 5 : "Les Coustalas - les Aviateurs - du Moulin"

Les Référents des secteurs sont :

Quartier Secteur 1 : Référents élus Patrick.Lefranc, JM. Dandurand.

Référent citoyen : François Larrieu

Quartier Secteur 2 : Référents élus C.Espinosa-Racaud, Sabine Fillon.

Référents citoyen : Mireille Donadini et Camille Louit.

Quartier Secteur 3 : Référents élus JC. Soulié, Véronique Nahmias

Quartier Secteur 4 : Référent élu André Escobedo

Quartier Secteur 5 : Référents élus Khadija Benouahi, Nicole Fontayne, Grégory Fréchou.

Référente citoyenne : Catherine Brunetta



Une suggestion ? Une remarque ?

Vous pouvez contacter
les référents de votre quartier

par mail ou par téléphone

accueil@mairie-brax.fr

05.62.13.06.70



Prochaine étape d'ici fin juin les référents passeront dans les différents secteurs à votre rencontre en déposant un flyer de présentation.

Le terrain multisports !

Le terrain multisports prend forme.

Comme promis et suite aux souhaits exprimés lors de la CTG (Convention Territoriale Globale) un espace multi jeux à été réalisé , en partenariat avec la CAF, la Région Occitanie , le Conseil Départemental et la Mairie de Brax .

Le terrain 3x3 basket quant à lui est conservé seulement reculé de la plateforme. Les travaux se sont bien déroulés. La couche de peinture au sol ainsi que les différentes lignes seront réalisées ultérieurement lorsque le temps le permettra.

Les utilisateurs pourront s'adonner aussi bien au handball qu'au foot brésilien , volley ball , badminton, foot à 7 ou basket 3x3.

En bordure , 2 arbres vont être plantés , gage d'ombre et de fraîcheur , sans oublier le confort des spectateurs avec installation de 1 ou 2 bancs .



Une nouvelle cuisine au PAJ !

La mairie a investi dans une vraie cuisine au Point Accueil Jeunes de Brax permettant de réaliser des bons repas pour et avec les jeunes. Une initiation à la cuisine renforce l'aspect culturel et la mixité au sein du collectif.



et encore des ARBRES NOUVEAUX !

De l'ombre, de l'ombre et des fleurs

Vous les avez peut être vus arriver car ils sont grands! 7 beaux arbres (5 érables champêtres et 2 acacias boule) sur le parvis extérieur de l'école. Les parents pourront attendre à l'ombre !

Ces arbres viennent compléter les plantations faites en 2021 dans la cour de l'école.

Les enfants participent aussi au fleurissement : cet hiver, dans le cadre du projet éducatif territorial et dans l'esprit eco-école, tous les enfants de la maternelle et de l'école ont planté plus de 600 bulbes fournis par la mairie. Nous devrions les voir poindre leur nez prochainement sur l'espace vert au sud de l'église.

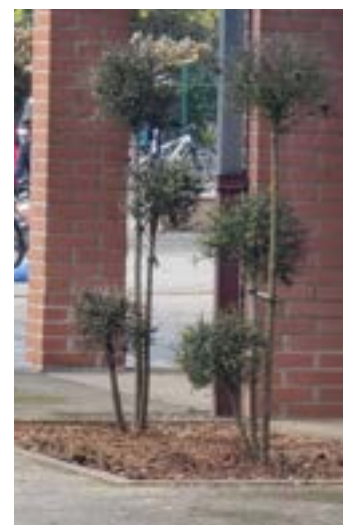
La plupart des plantations de l'an dernier ont survécu au rude été et semblent prêtes à bourgeonner. Les 5 arbres morts du nouveau cimetière ont été remplacés dans le cadre de la garantie.

Pour finir, l'entrée de ville, côté Léguevin au niveau de l'arrêt de bus du Maudinat, a été arborée avec 3 chênes verts et un beau cèdre.

Nous espérons que vous profiterez de ces belles plantations et n'hésitez jamais à leur apporter un peu d'eau quand il fera très chaud au coeur de l'été car, malgré un programme d'arrosage intense, un grand arbre boit beaucoup !

Très vite, tous ces arbres que nous plantons, nous rafraichiront par leur ombre et leur mécanisme d'évapotranspiration dont vous trouverez de nombreuses informations sur le site de l'Office National des Forêts.

<https://www.onf.fr/vivre-la-foret/+/14a1::le-pouvoir-des-arbres-levapotranspiration.htm>



Fin des travaux...avec la pose des briquettes pour la très jolie rue Marie Mesples



Future crèche à Brax

Actuellement la commune de Brax dispose de 5 places en crèche au sein de la structure associative « Les P'tits Coquins » située à Léguevin, selon la convention signée pour la période 2019-2022 et renouvelée pour la période 2022-2026. En associant à cette faible capacité la baisse significative du nombre d'assistantes maternelles sur la commune, on observe une dégradation du taux de couverture petite-enfance à Brax.

La signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Garonne et le Conseil Départemental a permis de mener une réflexion sur le développement du nombre de places d'accueil petite-enfance.

En 2023, la commune a eu l'opportunité de préempter un bien situé 15 rue des Glycines qui, par sa taille et sa localisation au sein d'un lotissement calme à proximité du centre du village et de la gare tout en étant à l'écart des nuisances de la route principale, apparaît adapté à l'accueil d'un équipement petite-enfance. La maison existante sera démolie en raison de son mauvais état et de ses caractéristiques ne permettant pas une extension nécessaire au projet.

Le projet prévoit la construction d'un bâtiment regroupant une crèche de 15 places et le relais petite enfance, avec locaux mutualisés, pour une surface de plancher totale de 333 m². Nous souhaitons un bâtiment exemplaire sur le plan environnemental permettant une réduction des besoins en énergie, l'utilisation de matériaux sains lors de la construction et le maintien d'un niveau de confort, notamment l'été.

L'implantation du bâtiment prendra en compte le contexte pavillonnaire du quartier et permettra l'aménagement d'espaces extérieurs (jardin, préau) et de l'accès (retrait par rapport à la rue).

Le planning de l'opération est le suivant :

avril - mai 2024 : recrutement de l'équipe de maîtrise d'œuvre (architecte et bureaux d'études)

juin 2024 - avril 2025 : études de maîtrise d'œuvre

mai - juin 2025 : sélection des entreprises

juillet 2025 - juillet 2026 : travaux de construction du bâtiment

septembre - décembre 2026 : aménagement intérieur

janvier 2027 : ouverture de la crèche



QUELQUES INFOS CHIFFRÉES 2023...

RESULTATS FINANCIERS DE 2023

Résultats de fonctionnement

Les dépenses totales de fonctionnement (opérations réelles + opérations d'ordre) s'élèvent à 2 320 288,46 €, alors que les recettes s'élèvent à 2 720 398,06 €, auxquelles on doit rajouter le résultat antérieur rapporté de 250 000 €. soit 2 970 398,06 €. Le résultat brut est donc de 650 109,60 €

Résultats de l'investissement

Les dépenses totales d'investissement s'élèvent à 534 438,66 € alors que les recettes s'élèvent à 746 717,57 € auxquelles on doit rajouter le résultat antérieur rapporté de :

1 588 338,87 € soit 2 335 056,44 € .

Le résultat brut est donc de 1 800 617,78 €

Le solde total de l'exercice 2023 s'élève à :

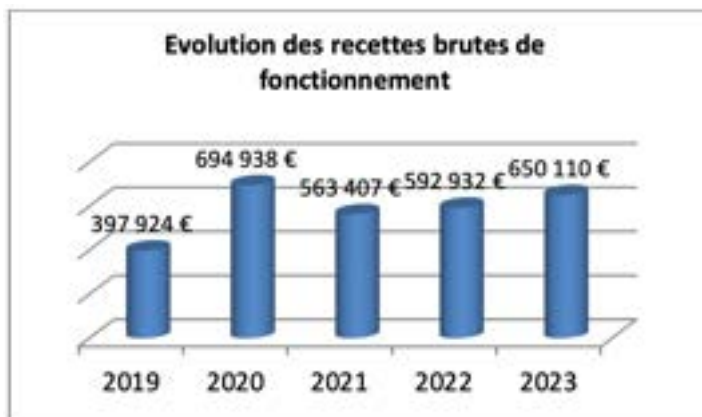
2 450 727,38 €



2023	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Reprise des résultats de 20 22 après affectation (a)	250 000,00 €	1 588 338,87 €	1 838 338,87 €
Recettes 2023 (b)	2 720 398,06 €	746 717,57 €	3 467 115,63 €
Dépenses 2023 -c	2 320 288,46 €	534 438,66 €	2 854 727,12 €
Résultats b-c=d	400 109,60 €	212 278,91 €	612 388,51 €
Résultats bruts a+d	650 109,60 €	1 800 617,78 €	2 450 727,38 €



ÉVOLUTION DES RECETTES BRUTES en Fonctionnement et en investissement de 2019 à 2023

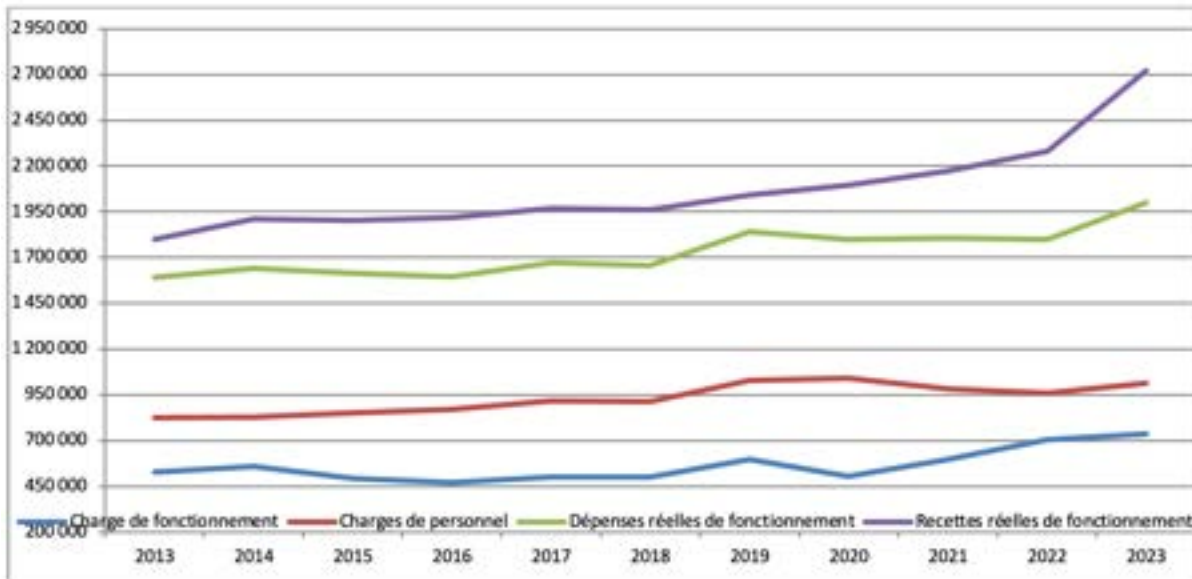


ÉVOLUTIONS FINANCIÈRES SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES

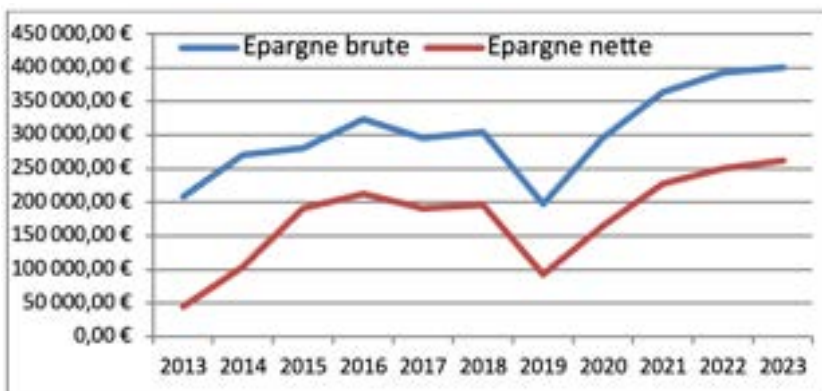
Ce graphique permet de visualiser, de 2020 à 2023, les recettes de fonctionnement sont plus dynamiques que les dépenses, ce qui permet d'augmenter la capacité d'autofinancement (épargne nette). Cela se traduit par une baisse de l'endettement voir tableau 3



ÉVOLUTIONS GÉNÉRALES



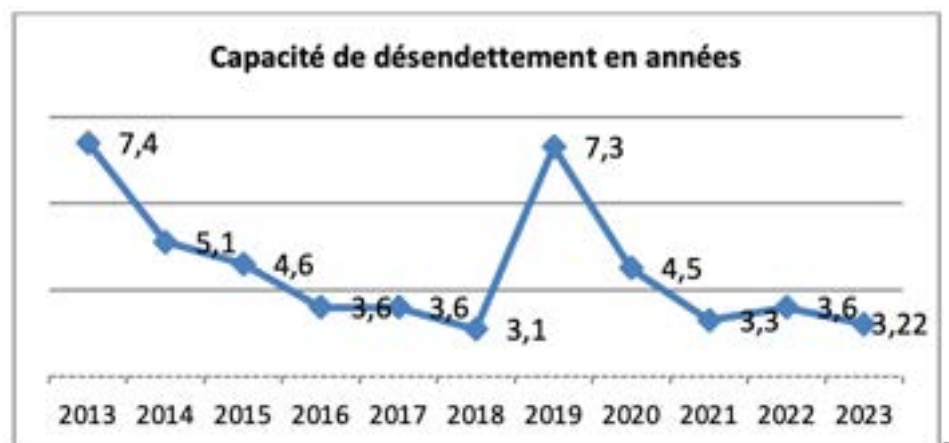
ÉVOLUTION DES ÉPARGNES



Petit rappel l'épargne brute = recette de fonctionnement (hors épargne) - dépenses de fonctionnement - intérêts de la dette
Epargne nette = épargne brute moins le capital de la dette
 L'épargne brute a évolué de 2022 à 2023 de : **1.83 %** alors que **l'épargne nette a progressé de 3.88 %**.

La capacité de désendettement

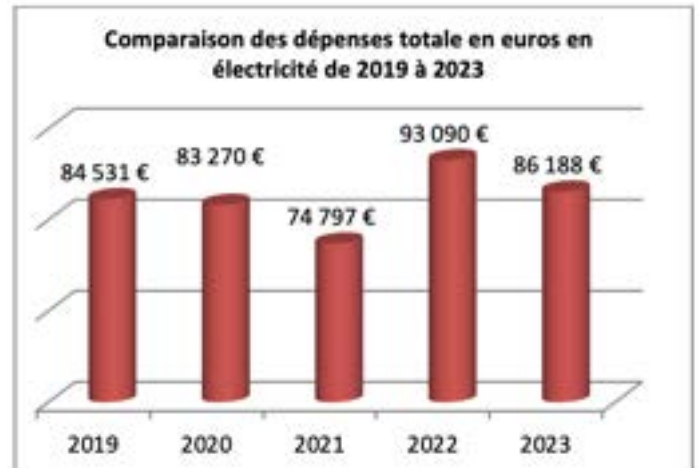
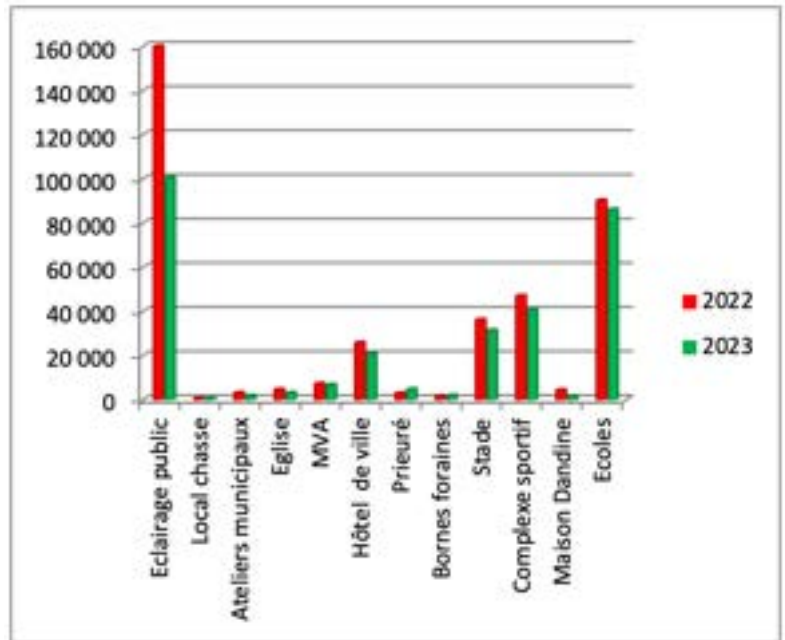
= (Encours de dette / Epargne brute) :
 Ce ratio exprime le nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la commune rembourse l'intégralité de sa dette, si elle y consacrait la totalité de son autofinancement disponible.
Depuis 2019 elle est passée de 7,3 ans à 3,22 ans.



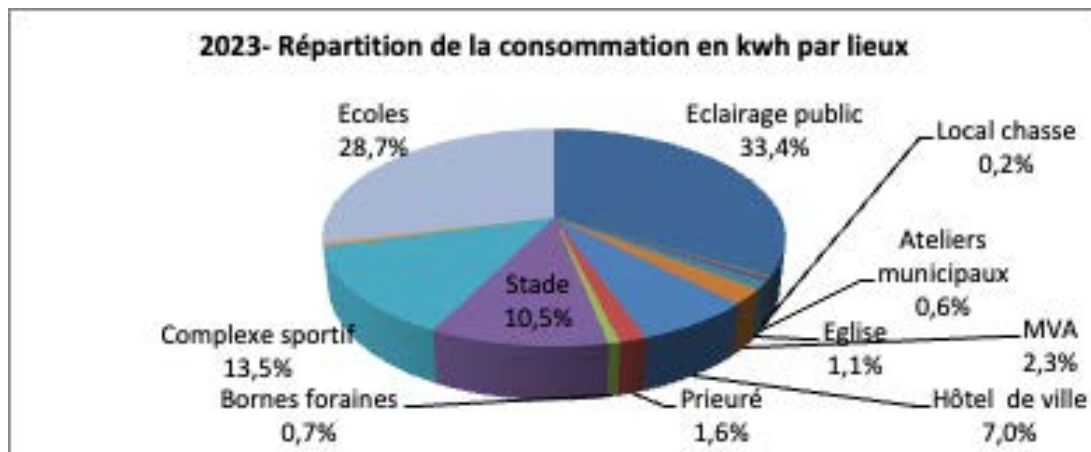
FOCUS SUR LES DÉPENSES EN ÉLECTRICITÉ

Comparaison des consommations en kwh au niveau de l'éclairage public et des bâtiments communaux entre 2022 et 2023 en électricité.

On observe une diminution de la consommation totale de plus de 21 % de 2022 à 2023, ceci est dû essentiellement à la diminution de la consommation de l'éclairage public avec -37% grâce au remplacement progressif de l'éclairage en LED++ et pour les bâtiments publics à une meilleure gestion et au réglage à 19°C. Cette diminution de la consommation a entraîné une diminution des coûts de 7,4 % de 2022 à 2023, malgré l'augmentation de prix de l'électricité.



Les postes les plus consommateurs en électricité après l'éclairage public sont l'école, le complexe sportif, le stade puis la mairie





les services vous accueillent ...

Elles sont les visages de notre commune : Guislaine, Laetitia, Ibtissame et Marie-Dominique vous accueillent chaleureusement pour éclairer vos questionnements !

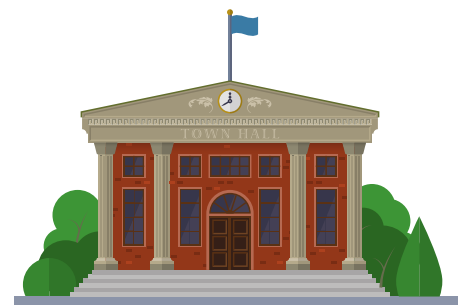
Le service d'accueil au public vous apporte une réponse pour toute problématique que vous rencontrez dans le village.

Guislaine et Laetitia vous guideront à travers les portes de la mairie pour répondre à chacune de vos requêtes touchant notre village. Guislaine est également là pour vous conseiller et suivre vos dossiers d'état-civil (mariage, pacs, acte de naissance, changement de prénom....) et pour les inscriptions sur les listes électorales.

Quant à Ibtissame, elle pourra vous accueillir tous les lundis et jeudis matin dans le cadre du CCAS pour vous accompagner dans vos démarches administratives et demandes d'aide sociale. En parallèle, Ibtissame est l'interlocutrice privilégiée des associations braxéennes avec lesquelles elle orchestre les réservations des salles.

Et enfin, Marie-Dominique sera là pour vous conseiller sur vos futurs travaux ! Elle a en charge le service urbanisme et réalise la pré-instruction de vos demandes d'urbanisme en collaboration avec Toulouse Métropole. De plus, elle accompagne les familles dans les demandes de concession aux cimetières de Brax.

Le service d'accueil au public se fera un plaisir de vous rencontrer lors de futures demandes et se tient à votre disposition pour toute question ou démarche administrative !



MUTUELLE COMMUNALE

Bilan Commune de Brax

Bilan au 29 Février 2024

Date de mise en place

19 octobre 2023

Nombre de personnes reçues lors des permanences

35

Nombre d'adhésions

27 personnes protégées

- Assurés : 20
- Conjoints : 7

Répartition des adhésions par tranche d'âge

Enfants	0
Moins de 30 ans	0
30 - 39 ans	1
40 - 59 ans	2
60 - 69 ans	5
70 ans et plus	19

Répartition par garantie

Commune 1	5
Commune 2	1
Commune 3	9
Commune 4	12



Cafés parents :

Il permet de bénéficier du soutien de professionnels pour accompagner les ateliers destinés aux familles.

Il peut aussi être animé par des parents volontaires qui souhaitent partager une compétence ou encore d'échanger sur une thématique. Cet atelier permet aussi de favoriser l'entraide.

Avant la fin de l'année, chaque famille recevra un questionnaire qui permettra de définir les futur thématiques et les créneaux selon les besoins.

CRÉATION DU SERM FERROVIAIRE SUR LA GRANDE AIRE URBAINE TOULOUSAINNE D'ICI 2025-2040

Les ambitions

- Des fréquences renforcées (un train toutes les 10 minutes en heure de pointe)
- Une offre tout au long de la journée de 5h à 23h
- Une complémentarité renforcée avec le covoiturage et le vélo

178 TRAINS/JOUR EN 2040
130 TRAINS/JOUR EN 2032
80 TRAINS/JOUR EN 2024



D O S S I E R

CONTEXTE ET CHIFFRES CLÉS

AXE OUEST : 2028 PHASE 1, 2040 PHASE 2

Interconnexion métro

- 2 interconnexions métro au niveau de Colomiers et Arènes

Aménagements sur les gares existantes

- Aménagements des gares entre Toulouse et Brax-Léguevin
- Aménagement de terminus sur les gares Brax, L'Isle-Jourdain et St-Cyprien (Arènes)

Des voies nouvelles

- Doublements des voies
- Création de voies d'évitement dynamiques au niveau de Mérenvielle

Travaux : 415 millions d'€
Matériel roulant : 108 millions €
Fonctionnement : 17 millions €/an

UNE MÉTROPOLE AUX ROUTES SATURÉES

Chaque année, l'aire urbaine de Toulouse accueille près de 20 000 nouveaux habitants. Elle a doublé sa population en 40 ans et compte désormais plus de 1,5 millions d'habitants.

Conséquence : avec 7000 véhicules de plus par an, 4,5 millions de déplacements par jour, les routes saturent. Les habitants passent des millions d'heures dans les bouchons, les temps de parcours quotidien augmentent chaque année : un automobiliste sur le périphérique a perdu en 2023 71 heures, contre 53h en 2022, pour un surcoût moyen estimé à 185€, d'après la dernière étude TomTom (janvier 2024).

Cette congestion du trafic au quotidien devient aussi un enjeu majeur de santé publique.

La concentration de NO2 se révèle en effet 2 fois supérieure au taux autorisé à proximité immédiate du périphérique toulousain et des axes qui lui sont raccordés.

Au vue des perspectives démographiques et économiques de la métropole de Toulouse, il faudra construire au moins 72 000 nouveaux logements et l'augmentation des déplacements va se poursuivre. Les projets de mobilité en cours ou déjà lancés ne suffiront pas. Si rien ne change, la surfréquentation des axes routiers sera de 160% dès 2030.

CRÉATION DU SERM FERROVIAIRE SUR LA GRANDE AIRE URBAINE TOULOUSAIN D'ICI 2025-2040

LES PREMIÈRES ÉTAPES DES TRAVAUX

Parce que la mise en place de ce projet nécessite des aménagements spécifiques et d'envergure, il est nécessaire d'avancer pas à pas dans l'élaboration de ce dispositif, via des échéances à court, moyen et long terme.

Sur le volet ferroviaire, le complément d'offres visant à augmenter la fréquence des trains en heures creuses serait soumis, dans un premier temps, à une phase d'expérimentation courant 2025.

Sur l'axe Nord, le développement de l'offre sera visible dans le cadre des aménagements ferroviaires et de la livraison de la LGV Toulouse-Bordeaux, effective courant 2031.

Ce projet permettra de réaliser une première étape du SERM à l'échelle de l'aire urbaine resserrée (Toulouse-Castelnau-d'Estrétefonds, sur l'axe Toulouse-Montauban). Les travaux sur l'axe Colomiers-Brax seront, quant à eux, livrés en 2028 pour un renforcement des dessertes.

Pour le volet routier, des voies réservées aux autocars et au covoiturage seront expérimentées.

Le développement des équipements et services de rabattement continueront à progresser avec l'évolution du réseau autocar liO et du Réseau Express Vélo (REV).

DATES CLÉS

2028

- Fin des travaux ferroviaires axe Colomiers-Brax
- Mise en service Halle des transports Toulouse
- Mise en service Pôle d'Échange Multimodal (PEM) Colomiers et de Montaudran
- Mise en service Pôle d'Échange Multimodal (PEM) Labège-La Cadène

2031

- Arrivée LGV Toulouse - Bordeaux
- Mise en service aménagements ferroviaires au Nord de Toulouse : axe Toulouse Montauban
- Pôle d'Échange Multimodal (PEM) La Vache

COÛT GLOBAL DU SERM

INVESTISSEMENT

Infrastructures : 3,632 milliards €, dont 348 millions d'€ pour

la désaturation de Matabiau

Matériels roulants : 492 millions €

FONCTIONNEMENT

Circulation des trains :

113 millions €/an

CALENDRIER DE CANDIDATURE POUR OBTENIR LE STATUT DE SERM



ENQUÊTE DE MOBILITÉ SUR LA GRANDE AIRE TOULOUSAIN

1 009 personnes - âgées de 18 ans et plus - interrogées du 12 au 18 janvier 2024, principalement dans le département de la Haute-Garonne, mais aussi dans les bassins proches de l'Ariège, de l'Aude, du Gers, du Tarn et de Tarn-et-Garonne.

PRÈS DE 40MIN. C'EST LE TEMPS MOYEN DE TRAJET PAR JOUR EXPRIMÉ PAR LES RÉPONDANTS AU SONDAGE.



SANS ÉVOLUTION, LA SURFRÉQUENTATION DES AXES ROUTIERS SERA DE 160 % EN 2030

91% PLÉBISCITENT UN SERVICE EXPRESS RÉGIONAL MÉTROPOLITAIN (SERM)

UNE FORTE ENVIE DE VÉLO

La « petite reine » règnera de nouveau sur les villes : c'est l'opinion de 72% des personnes interrogées, estimant qu'à l'horizon 2030, les déplacements à vélo dépasseront ceux des véhicules motorisés dans les centres urbains. S'ils avaient le choix, 31% utiliseraient un vélo pour leurs trajets du quotidien.

42% LE POIDS DES DÉPLACEMENTS DANS LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE SUR L'AIRE D'ATTRACTION DE TOULOUSE

Relais Petite Enfance (RPE)

Le relais vous présente les temps « Passerelles »



Carine Delécluse
IDE Puéricultrice

Animatrice RPE,
Coordinatrice
Petite Enfance

Par email: rpe@mairie-brax.fr



Chaque année (hors période covid), la coordinatrice petite enfance via le Relais Petite Enfance (RPE) de Brax organise avec ses partenaires des rencontres appelées « passerelles ».

Ces temps sont proposés aux enfants accueillis à la crèche (en contrat avec Brax), chez une assistante maternelle et qui fréquentent le relais petite enfance.

Ces périodes sont définies par les professionnels de l'accueil du jeune enfant (RPE, Assistants Maternels, Crèche des Ptis Coquins, Garde à Domicile...) et les structures qui vont accueillir l'enfant dès sa 1ère rentrée scolaire (école maternelle de Brax : Directrice école, instituteurs, ALAE, Cantine, Base de Loisirs de Bouconne...).

Dès le mois de Juin et jusqu'en Juillet, des temps précis sont proposés aux enfants inscrits pour la rentrée à l'école maternelle (petite section).

Jusqu'à présent, une visite de l'alaé, de l'école (classes, wc, cours, dortoir...) et un repas à la cantine ont pu être mis en place avec les professionnelles de la crèche et les assistantes maternelles.

L'alaé propose dès la fin juin, des mercredis matin où familles et enfants peuvent se familiariser avec les professionnels et les locaux.

Le second atelier Noël

« Spécial Papa et Enfants »

A eu lieu le samedi 16/12/2023

4 papas et 5 enfants sont venus passer un moment convivial.

Un espace Noël a émerveillé petits et grands.

Les enfants ont pu repartir avec leurs créations après avoir dégusté des pâtisseries partagées de tous.



1er Concours "Décorations de Noël à BRAX"

Pour Noël 2023, le Relais Petite Enfance a souhaité mettre un peu de magie dans les yeux des Braxéens.

Carine Delécluse avec l'appui de la municipalité a proposé ce 1er concours de "décorations de Noël" qui permettait aux habitants de Brax de décorer leur jardin, terrasse, extérieurs pour le bonheur des plus petits et des plus grands.

Nous sommes heureux de vous dévoiler les photos des participant(e)s ainsi que la photo de la remise des lots

Nous vous donnons rendez-vous en décembre 2024 pour la seconde session.



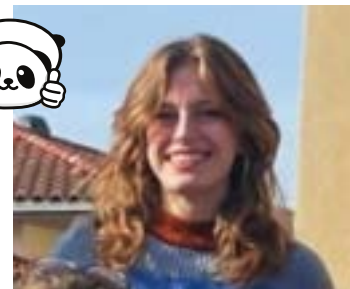
Équipe d'animateurs ALAE de Brax : Jennifer, Laurence, Rémy, Maeva, Ewa arrivés en fin d'année 2023 et début d'année 2024.



Une équipe volontaire, motivée, et complémentaire se stabilise au sein de l'ALAE de Brax.

Des parcours différents, des passions multiples, et pourtant un intérêt commun : le bien-être des enfants.

Responsable Jeunesse et Adjointe Enfance : Charlotte SENAC
fraichement arrivée depuis le 8 janvier 2024



Nouveau groupe du CLAS :

Avec le soutien financier de la CAF un deuxième groupe pour accompagner les enfants inscrits dans le "Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité" a été ouvert cette année. Maintenant 18 enfants bénéficient de ce dispositif visant à accompagner les enfants de Brax

Les actions conduites dans le cadre du CLAS ont lieu en dehors du temps scolaire, dans des espaces adaptés, en complémentarité avec l'école. Elles sont centrées sur l'aide méthodologique au travail scolaire en petits groupes (8 à 12 enfants maximum) et sur les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire des enfants.

Chaque groupe d'enfants est encadré par 2 référents, Maxime et Océane animateurs de l'ALAE et/ou de bénévoles



Le projet évolue ! La première commission a permis à deux jeunes Braxéens de passer une partie de leur BAF.

Une aide financière est déployée par le CCAS de Brax en fonction du coefficient familial et en contrepartie des heures prédéfinies, allouées aux services de la collectivité, devront être réalisées.

De plus, la limite d'âge a été modulée, permettant à n'importe quel habitant de la commune de bénéficier de cette aide. Cela fait partie de l'éducation populaire de pouvoir se former tout au long de notre parcours de vie.

Retour des activités TAP (temps d'activités périscolaires) à l'ALAE :

Pour cette période, plusieurs ateliers ont été mis à l'honneur grâce aux différentes passions des animateurs. Ils ont souhaité partager leurs connaissances et compétences de manière à répondre à un besoin adapté pour les enfants.



Atelier Chanson accompagné à l'instrument avec Maxime : création d'une chanson sur la thématique de l'écologie dans la continuité des actions inscrites dans le label « éco-école », plus précisément sur la thématique du Climat et des Énergies.

Chanter des chansons est une belle façon de s'amuser avec des enfants. En plus d'être une activité agréable, c'est un moyen privilégié d'apprendre. Les chansons ont surtout un effet sur le développement du langage. En plus de donner accès à de nouveaux mots, chanter favorise une meilleure articulation et familiarise les enfants aux différentes intonations. Les enchaînements de mots sensibilisent l'enfant aux rythmes variés de la langue. Les activités musicales permettent aussi aux enfants d'augmenter leur capacité d'attention et leur mémoire. Créer des chansons met l'enfant en situation de projet, c'est faire apparaître les apprentissages comme des besoins, les disciplines comme des outils au service de la réalisation de ce projet. C'est donner du sens aux apprentissages.



Atelier Yoga et bien être avec Éva : Au-delà de l'apaisement qu'il procure, le yoga permet à l'enfant d'améliorer sa concentration, son attention et de canaliser son énergie.

Grâce aux vertus anti-stress de cette activité, l'enfant a plus confiance en lui et apprend à gérer ses émotions. C'est aussi l'occasion pour votre enfant de découvrir son corps, le sentir et l'écouter. A travers la réalisation de plusieurs postures, l'enfant améliore sa respiration et sa souplesse, ce qui limite les éventuels problèmes de dos. De plus, le yoga est une activité sans compétition, l'enfant n'aura donc pas peur de l'échec. Au contraire, chacun va à son rythme et réalise les postures qui lui plaisent. Enfin, contrairement à la méditation ou la sophrologie également très en vogue chez les enfants, le yoga permet de se dépenser pour mieux se détendre : au terme de la séance, l'enfant s'est à la fois défoulé et relaxé



Atelier Self Défense : ayant obtenu son diplôme, Laurence, animatrice, a souhaité partager la culture de self défense.



Pour les aider dans leur développement, cette pratique offre de nombreux avantages tels que la confiance en soi ou encore l'enjeu des responsabilités.

Proposer à vos enfants des cours collectifs d'arts martiaux et de self-défense peut être la solution idéale pour vous rassurer et les aider à être conscients des situations dangereuses qui les entourent.

La pratique d'un art martial, c'est aussi la parole et le dialogue. D'ailleurs, la self-défense est utile à bien des égards, en boostant leur confiance en eux, leur concentration, leur estime d'eux-mêmes ou encore le respect d'autrui, par exemple.



Concours de dessins d'enfants « Monsieur Carnaval » et vote par le reste des enfants pour définir celui qui représentera le personnage pour le carnaval.

Cette année, nous avons fait évoluer nos pratiques pour laisser « le choix » aux enfants, dans l'organisation du Carnaval Braxéen. Une méthode qui encourage la création.

Il s'agit de laisser les enfants explorer leur imagination et extérioriser leurs idées par le dessin, l'écriture, l'expression corporelle ou encore la musique. Le but est de favoriser le développement de leur créativité tout en les aidant à apprendre à s'exprimer, et à donner leur avis, tels de vrais futurs citoyens.



Des temps de retour au calme immersifs, mutualisés entre les maternelles et les élémentaires appréciés de plus en plus.

En somme, le retour au calme contribue au bien-être général des enfants et à leur épanouissement. Il leur permet de mieux comprendre leur corps, de gérer leurs émotions et de développer des compétences essentielles pour leur santé mentale et émotionnelle. Le retour au calme permet aux enfants de mieux comprendre leurs émotions et de les gérer. En se concentrant sur des techniques spécifiques, ils apprennent à apaiser leur esprit et à réduire le stress.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE FAIT SON BILAN ANNUEL :

Le rapport d'activité

Pourquoi faire le bilan de l'année écoulée des activités de la bibliothèque ?

Cela permet de :

- mesurer l'activité de la bibliothèque et son évolution dans le temps
- donner aux élus une vision du fonctionnement et des actions de la bibliothèque
- exploiter les données afin d'améliorer la qualité du service au public.
- valoriser l'image de la bibliothèque comme service public

Olivier, bénévole à la bibliothèque depuis 2021

Le budget.

Les bons comptes font les bons amis ! La bonne gestion d'une bibliothèque c'est aussi un suivi rigoureux des dépenses (en adéquation avec le budget alloué par la mairie), soit : les livres bien sûr, mais aussi les animations payantes, les fournitures, les goûters, les abonnements...

Anne-Marie, bénévole à la bibliothèque depuis 2015

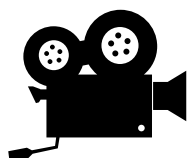
Choix et achats des livres.

Le grand moment à la bib! Le choix et les achats, auxquels toute l'équipe participe, des romans, BD, albums, mangas, documents... Nous avons à cœur d'offrir un choix des plus diversifiés possible. Les propositions de nos lecteurs (très prisées par les jeunes) sont largement retenues pour une grande majorité, cette possibilité étant le gage pour nous de "matcher" avec nos lecteurs!

Claudette, bénévole à la bibliothèque depuis 2016



Il est question de proposer plusieurs sélections de fictions selon 4 catégories : genre, thème, réalisateur et pays. Cette sélection sera renouvelée tous les 2 ou 3 mois.



597 lecteurs inscrits

228

191

lecteurs inscrits

8719 prêts

8719

documents

6723

documents

6723

documents

6008 euros de budget

6008

euros

de budget

12 bénévoles

12 bénévoles

Les relances.

Nous avons mis en place une procédure de relance. Cette procédure s'adresse aux lecteurs qui tardent à retourner leurs livres alors que la date prévue est largement dépassée. Ceci afin que chacun puisse profiter au maximum et dans de bonnes conditions de l'offre de prêt proposée par la bibliothèque. Vous avez aussi la possibilité de faire par mail une demande pour rallonger votre date de retour.

Elisabeth, bénévole à la bibliothèque depuis 2019

Les rencontres avec le Relais Petite Enfance (RPE).

Les rencontres "Lecture d'albums pour les tout petits du RPE de Brax" ont repris au mois de septembre dans la joie des retrouvailles pour certains et la curiosité des autres. Un à deux mardi(s) par mois, selon un calendrier programmé avec Carine Delécluse, directrice du RPE, les enfants dès 4 mois, accompagnés de leurs assistantes maternelles, peuvent être accueillis à la bibliothèque pour découvrir divers albums qui leur sont LUS. Il s'agit avant tout d'un moment de détente et de plaisir. PLAISIR DE LIRE qui est ainsi développé et/ou entretenu dès le plus jeune âge.

Nathalie, bénévole à la bibliothèque depuis 2023

Le coin des cinéphiles.

Améliorer la qualité du service au public, c'est aussi expérimenter de nouvelles voies. Jusqu'à ce début d'année il n'y avait pas de fonds de DVD de fiction, aujourd'hui c'est chose faite. Il ne s'agit pas de proposer les dernières nouveautés de films ; notre petite structure ne nous le permet pas et surtout la concurrence du streaming serait imputoyable !

La sélection actuelle est :

genre : comédie/dramatique
thème : nature/environnement
réalisateur : Frank Capra
pays : Japon

Bibliothèque Municipale de BRAX (gratuite)
Maison de la vie associative (MVA près de la gare)
2 route de Léguevin 31490 BRAX



EXPO - EXPO - EXPO - EXPO

Rencontre avec Marie de Carne

Le mardi 9 janvier nous avons accueilli la photographe animalière Marie de Carne pour préparer son expo photo intitulée "Arctique et Antarctique", un récit de voyage.

Christine bénévole à la bibliothèque depuis 2019
Françoise, bénévole à la bibliothèque depuis 2010



jusqu'au 25 avril

Après l'expo Imagine de Maryse Bernède que nous avons accueillie du 16 janvier au 26 février, venez découvrir l'expo de la passionnante photographe animalière : **Marie De Carne Arctique et Antarctique**

du 1er au 31 Mai

lors du Mai photographique, nous vous proposerons des photos étonnantes du photographe Alain Artigues primé lors du salon des arts 2023 de Colomiers
Naissance du cubisme et Portails en délire

SPECTACLE - SPECTACLE

La compagnie Nansouk "LE SILENCE DES OISEAUX" était là le samedi 30 mars à 17h pour vous présenter sa dernière création Théâtre d'ombres. Marionnettes de papier, origamis, lumières et musiques animent une belle histoire, véritable hymne à la nature.

Un spectacle plein de poésie qui a ravi les petits et les grands.

Ce spectacle pour tout public, offert par la municipalité, s'est déroulé dans la salle mixte.



LA PAROLE AUX BÉNÉVOLES.

Rencontres/Ateliers à venir

Rencontre avec les jeunes du PAJ

La bibliothèque a accueilli les jeunes du PAJ (Point Accueil Jeunes) le mardi 20 février pour la première fois. C'était l'occasion pour nous de vérifier si nous sommes à la "page" pour les romans et mangas pour le créneau des jeunes ados.

Christine, bénévole à la bibliothèque depuis 2019
Clara, bénévole à la bibliothèque depuis 2023

Atelier avec Maryse Bernède

Suite à sa très belle expo, Maryse vous propose le **samedi 4 mai** un travail avec différents papiers sur le thème LEPORRELLO (livres accordéon) pour un groupe de 8 adultes. **Temps prévu: 2h30 Gratuit**

Ama, bénévole à la bibliothèque depuis 2014

La nuit de la lecture.

La nuit de la lecture, organisée pour la deuxième année par la bibliothèque municipale avec le soutien de la Mairie a eu lieu le 20 janvier : plus de vingt cinq personnes ont assisté à cette sympathique et chaleureuse soirée : la comédienne Anne Bourges a choisi de lire des textes de l'auteure québécoise Carole Frechette, des extraits du Petit Nicolas et une passionnante nouvelle de Bernard Werber intitulée "Transparence" (extrait de l'Arbre des Possibles). Ensuite les comédiens de la Rurul compagnie, les conteurs et conteuses de Brax ont joyeusement animé la soirée, ainsi que Patricia Dupuis Sta qui a lu deux de ses textes. Tout cela entrecoupé par des pauses autour d'un copieux buffet alimenté par les participants.

Françoise, bénévole à la bibliothèque depuis 2010
Maryse, bénévole à la bibliothèque depuis 2019



Rencontre avec les CM2

Le 27 novembre, nous avons accueilli la classe des CM2 pour leur présenter une sélection de romans policiers. En février, ils ont emprunté des livres sur le théâtre et pour le mois de mars, nous travaillerons sur les romans de science-fiction.....expérience très enrichissante pour tous.

Nathalie et Clara, bénévoles à la bibliothèque depuis 2023
Genevieve, bénévole à la bibliothèque depuis *1998 *



ATELIER JEUNESSE

Atelier de Marie Poirier, graphiste, Festival Livre Jeunesse Occitanie

Le 24 janvier, la graphiste Marie Poirier a animé un atelier gratuit "Danse et illustration" sur le thème du corps auquel une dizaine de filles ont participé. Marie a expliqué le métier d'illustratrice, les étapes de réalisation d'un album avec des activités pratiques. Les enfants ont beaucoup apprécié et Marie était très contente du groupe.

Françoise, bénévole à la bibliothèque depuis 2010



SPECTACLE SPECTACLE



La Compagnie "L'arbre à sons".

Dimanche 4 février, la bibliothèque de Brax a accueilli la Compagnie "L'arbre à sons" pour nous présenter son nouveau spectacle « Il était une fois mais pas deux » destiné à un public de jeunes enfants jusqu'à 6 ans. Les enfants venus très très nombreux avec leurs parents (on a même refusé quelques personnes) ont pu suivre l'histoire d'une petite graine qui a traversé le temps et les saisons et qui, au bout de son voyage, rencontre le potager d'un jardinier dans lequel tout se transforme grâce à l'eau, la lumière, le temps, la patience et l'amour ; Un conte très poétique présenté par une conteuse et un musicien jonglant avec le son, le mouvement, le chant et le jeu théâtral qui a passionné notre jeune public. Le spectacle a été suivi d'un goûter dans les locaux de la bibliothèque.

Zahra, bénévole à la bibliothèque depuis 2015





Le CCAS est ouvert :

-le lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 sans RDV

-le jeudi matin de 9h00 à 12h00 sur RDV



Rappel :

BOURSE BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)

Les membres du CCAS ont décidé de financer en partie la Bourse BAFA sous conditions de ressources pour ceux qui en feront la demande. (montant de l'aide financière calculé en fonction du coefficient CAF)

Si vous êtes intéressé, vous devez prendre contact avec le CCAS.

NOUVEAUX ARRIVANTS :

distribution des lots de bienvenue par khadija Benouahi adjointe au maire et monsieur le maire Thierry Zanatta



ATELIERS CUISINE DANS LES LOCAUX DE LA MAIRIE



Les ateliers de cuisine sont proposés par le CCAS et s'adressent aux personnes de plus de 67 ans. Leur dessein est de partager des recettes, de redécouvrir le plaisir de cuisiner et de passer un bon moment ensemble.

C'est aussi et surtout une opportunité de sortir de chez soi et de rencontrer d'autres personnes qui ont des centres d'intérêts communs.

Un atelier par mois est organisé le lundi dans la cuisine des locaux de la mairie.

Pour toute inscription, nous vous invitons à prendre contact avec le CCAS.

LES ATELIERS DE PRÉVENTION DE L'ASSOCIATION ASA



En partenariat avec l'association **ASA** (ALLIANCE SAGES ADAGES), des actions de prévention ont été organisées sous forme d'ateliers collectifs. La programmation est la suivante :

- **Atelier prévention des chutes : organisé du 15 novembre 2023 au 13 décembre 2023**

- **Atelier prévention des troubles de la mémoire : organisé du 24 janvier 2024 au 27 mars 2024**

Ces ateliers collectifs gratuits sont proposés aux personnes de plus de 60 ans et se dérouleront à la Maison de la Vie Associative, sur inscription au CCAS de Brax.

Nous pourrions par la suite envisager un partenariat avec l'association ASA afin d'organiser à nouveau des ateliers. Si ceux-ci vous intéressent suivez nous sur nos réseaux sociaux.

Animation de la vie locale et sociale

Chargée de coopération de la Convention Territoriale Global et Coordinatrice du Programme Éducatif du Territoire :

Mme **URSULET-TADJER Cécilia** arrivée fin septembre sur la commune de Brax



Projet des femmes remarquables



L'Égalité des femmes et des hommes est un droit fondamental et une valeur capitale pour la démocratie française. Malgré les progrès accomplis, beaucoup d'inégalités subsistent encore aujourd'hui.

Pour lutter contre les inégalités hommes-femmes, la commune de Brax a décidé de participer au projet mené par Toulouse métropole sur "**Les femmes inspirantes**".

Ce projet déployé à hauteur de la métropole, vise à mettre en lumière certaines femmes inspirantes et impliquées dans la vie de nos territoires respectifs, lors du mois de l'égalité. (Mois de mars).

17 communes de la métropole participent à ce projet.

Connues de beaucoup, les 6 femmes qui participent au projet sur Brax, mettent en lumière leur parcours de vie et les valeurs qu'elles défendent.



Femmes inspirantes
Femmes remarquables



LES TRAVAUX DU CONSEIL DES SAGES

Le conseil des sages est au travail et les projets avancent. Il étudie trois projets :

La mise en place d'un "potager Familial" ouvert aux volontaires. (voir ci-dessous).

L'allée des naissances (plantation d'arbre pour chaque nouveau né (l'étude est lancée, information à venir)

Etude sur l'aménagement du Square des Pilotes dans un futur plus ou moins proche. (en cours)



Potager Familial à BRAX



Vous aimez jardiner, vous souhaitez pratiquer cette activité au cœur de votre commune mais vous ne disposez pas de l'espace nécessaire pour cette pratique.

La municipalité avec le concours du Conseil des Sages envisage la création d'un Potager Familial sur un terrain communal situé à coté du nouveau cimetière.

Elle mettra à disposition en priorité à des Braxéennes et Braxéens, moyennant une participation annuelle, de multiples parcelles au sein de cet ensemble qui sera géré par une association qu'il faudra constituer.



Nous souhaitons connaître votre intérêt à ce projet et nous vous proposons donc de répondre simplement par Oui ou Non aux 2 questions qui suivent :



S
O
N
D
A
G
E

- Seriez vous intéressé pour obtenir une parcelle de ce potager familial ?
- Seriez vous volontaire pour participer activement à la vie de l'association qui sera constituée ?

Si vous répondez OUI à l'une des 2 questions, merci de bien vouloir nous laisser vos coordonnées.

à l'accueil de la mairie avec vos réponses ou par mail à accueil@mairie-brax.fr



Remerciements autour d'une galette

Au mois de janvier 2024, nous avons fêté l'Épiphanie, Salle Orens pour remercier les trois bénévoles ; Bruno, Michel, et Raymond des Copeaux occitans qui œuvrent, depuis 2018 à la restauration des boiseries de l'église.

. En présence du maire Thierry Zanatta, de quelques adjoints, des pères Jean-Luc et Vincent de Paul ainsi que de nombreux paroissiens, ils ont été chaleureusement félicités et des présents leur ont été remis au nom de la paroisse et la mairie.

Fin 2023, ils ont terminé la « remise à neuf » des 8 piliers bordant la nef. Ceci a nécessité plus de 4000 h de travail à raison de deux demi-journées par semaine, 3 billes, de bois de chênes et de nombreux aller et retour entre le prieuré où se déroulaient les travaux de réflexion, de calcul, de découpe, de mise en forme et l'église où se réalisaient la mise en place et les réajustements de positionnement et de teinture pour retrouver la couleur d'origine.



Financièrement ce chantier a été possible grâce à la collaboration de la paroisse qui a payé tout le bois et de la commune qui a octroyé une subvention spécifique à l'association et a fourni les appareillages, les produits divers de traitement et de teinture. Leur investissement a été récompensé à la hauteur de leurs efforts et de leur travail d'artiste et de passionnés du bois.

Ce fut un moment de partage, convivial et chaleureux.

Mais le trio ne veut pas s'arrêter là. Ils se sont lancés un nouveau défi : la réfection des chapelles, travaux qu'ils ont déjà commencé au mois de janvier !

Du Yoga pour la bonne cause...



Cancer Support France.



Jeudi 28 décembre, nous avons pratiqué 2 heures de yoga récupératif dans la salle mixte. 21 personnes sont venues et ont été guidées pour réaliser « les postures de yoga supportées » qui aident à combattre la fatigue et les effets secondaires pendant les traitements du cancer et également les problèmes quotidiens.

Ces postures aident au relâchement complet, à l'ouverture de la poitrine et permettent de respirer correctement ; elles aident également à rafraîchir le corps ayant subi des chimiothérapies ou des radiations. Les inversions aident à la circulation sanguine

Chaque posture a été maintenue durant 5 minutes minimum pour donner au corps le maximum d'effets, stimuler le système immunitaire et apaiser le mental. Ces 2 heures passées ensemble dans une ambiance calme et relaxante, nous a permis de retrouver notre vie quotidienne renforcée de cette expérience commune.



Vous avez envie d'aider à organiser ? Contactez vite le Foyer rural (foyerrural.brax@gmail.com ou 06-37-39-25-65) et indiquez-nous sur quel événement vous souhaitez contribuer, votre aide sera précieuse pour tous.

D'autre part, pour la richesse de notre rétrospective, **nous recherchons** tout document se rapportant au Foyer (photos, courriers, textes, témoignages...; pouvez-vous nous en prêter ? (les documents papier seront scannés et restitués au plus vite).

L'association fonctionne grâce à un petit groupe de bénévoles qui œuvrent au quotidien au sein du Conseil d'Administration pour sa bonne gestion. Nos valeurs de bienveillance et de contribution au lien social intergénérationnel dans notre commune sont primordiales. Venez nous aider à pérenniser les actions du Foyer et travailler à de nouveaux projets dans la convivialité.

www.frbrax31.fr



La saison 23#24 bat son plein à cette mi-saison et s'annonce plus entreprenante que jamais. Nous sommes déjà plus de 800 adhérents ; le Conseil d'Administration veille à la bonne gestion du Foyer ainsi qu'à son dynamisme. Avec nos quelques 40 activités Artistiques, Sportives, Musicales, Ludiques et Culturelles, chacun satisfait ses envies et ses passions.

Cette année, nous **fêtons nos 50 ans**. A partir des idées de tous, adhérents et sympathisants, nous avons tracé le plan des festivités; réservez d'ores et **déjà ces dates** :



A VOS AGENDAS !



- 1 et 2 Juin : Spectacle Danse accompagné d'autres activités artistiques du Foyer (Salle TEMPO à Léguevin)
- 21 Juin : Fête de la musique (place du village)
- 18 Juin : Spectacles de fin d'année Théâtre.
- 19 Juin : Spectacles de fin d'année Musique.
- 6 juillet : Grande journée festive (Escape Game l'après-midi - Intermède musical - Exposition - Guinguette en soirée)
- En Septembre : Cinéma de plein air
- Exposition rétrospective des 50 ans dans le village

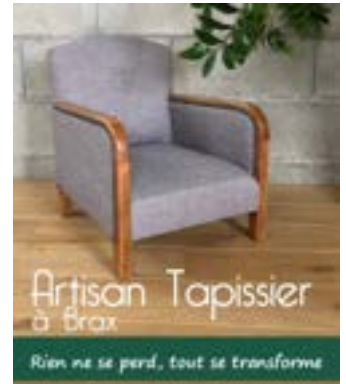
INSTALLÉS DEPUIS PEU...



Isabelle Barba-Legrais

Nouvelle activité d'Isabelle Barba-Legrais : tapisserie d'ameublement et réparation de mobilier. À l'heure où la seconde main est en vogue, il est fort probable que cela fasse quelques heureux sur la commune.

Contact au 06.83.27.23.18
 atelier.isabl@gmail.com



Le Local

Fouzia Pantel et Damien Monthulet

le **Local** a réouvert ses portes après quelques semaines de fermeture. Changement de têtes, désormais Fouzia Pantel et Damien Monthulet, tous deux associés, reprennent l'établissement braxéen.

Ouvert : du mardi au samedi, dès 7 h 30 pour proposer "petit-déjeuner, à base de viennoiseries, boissons chaudes et jus de fruits frais" présente le binôme. Une cuisine traditionnelle à l'heure du déjeuner avec une formule du jour et suggestions à la carte. Le soir, ce sera tapas faites maison dans une ambiance conviviale. La vente à emporter sera également possible.

Renseignements et réservations, Tél. 05 34 59 75 10
 ou par mail barresto.le.local31@gmail.com



IL ARRIVE SUR NOTRE MARCHÉ DU DIMANCHE MATIN...



LES POULETS DE TONI

LES POULETS

- GERS Poulets fermiers du gers
- Poulets fermiers
- Poulets traditionnels

ACCOMPAGNEMENT

POMMES DE TERRE/OIGNONS CONFITS

- Grande barquette
- Petite barquette

FRIURES

Tenders de poulets



Toni Catanese

Toni Catanese viendra le 23 Juin s'installer tous les dimanches matin sur notre marché. Très attendu avec son stand de poulets rôtis et ses accompagnements ainsi que des tenders de poulets frits.

Contact au 06.47.73.93.17



06 47 73 93 17
 www.lespouletstoni.com
 ctns.toni@gmail.com

Rappel : à partir du 1er mars 2024, le PASS DÉCHÈTERIE devient obligatoire !

Mis en place progressivement depuis le 1er juillet 2023 par le Syndicat Mixte Decoset, le PASS DÉCHÈTERIE sera désormais obligatoire à compter du 1er mars 2024 pour accéder aux déchèteries du territoire.



LE PASS DÉCHÈTERIE : POURQUOI ?

Règlementairement et depuis toujours, l'accès aux déchèteries du Syndicat Mixte Decoset ne peut se faire qu'au moyen d'un justificatif de domicile. Mais cette obligation est, dans la grande majorité des cas, rarement respectée, entraînant des dysfonctionnements et des surcoûts notamment dus à la présence d'usagers extérieurs au territoire sur les déchèteries ainsi qu'à la venue de nombreux professionnels sur les sites. De ce fait, afin de faciliter la venue des usagers en déchèterie et de garantir au mieux un service public de qualité à ses administrés, Decoset a lancé, début juillet 2023, la mise en place progressive du PASS DÉCHÈTERIE permettant l'accès aux déchèteries publiques de son territoire



⚠ Dans l'attente du traitement du dossier par nos équipes, un PASS provisoire, autorisant l'accès aux déchèteries, sera fourni aux usagers dès l'inscription.

⚠ Le PASS est nominatif et strictement réservé aux membres d'un foyer.

Toutes les informations sont disponibles sur notre site internet : http://www.decoset.fr/decoset/pass_decheterie_5_64.htm.

toulouse
métropole



Le guide 2024 du compostage individuel est accessible en ligne Guide du compostage individuel · Toulouse Mairie Métropole, site officiel metropole.toulouse.fr / rubrique compostage.



Les règles de bon voisinage pour bien vivre ensemble.

Les règles de bon voisinage pour bien vivre ensemble. Entre voisins, restons courtois ! Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous. Stop aux bruits inutiles. Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, sont autant de nuisances sonores à éviter systématiquement.

Appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon,) Ils sont autorisés :

- De 8h30 à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi
- De 9h à 12 et 15h à 18h le samedi
- De 10h à 12h et 16h et 18h les dimanches, jours fériés



Tapage nocturne: entre 22h30 et 7 h00 du matin : les bruits, le tapage nocturne sont interdits.

Bien vivre avec les animaux. Déjections canines : Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal. **Nourrir des animaux :** déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics, cour ou autres parties d'immeuble pour y attirer les animaux errants (chats ou pigeons), est interdit lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

Respecter les lieux publics . Abandonner des déchets : Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs.


Jardiner sans brûler : Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels. Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. Ils peuvent donc être déposés gratuitement par les particuliers à la déchetterie. (Voir la rubrique "Collecte des déchets").

Calendrier de collecte des déchets



MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 V	1 L L. de Pâques	1 M Fête du travail	1 S
2 S	2 M	2 J	2 D
3 D	3 M	3 V	3 L 2
4 L 1	4 J	4 S	4 M
5 M	5 V	5 D	5 M
6 M	6 S	6 L	6 J
7 J	7 D	7 M	7 V
8 V	8 L	8 M Victoire 1945	8 S
9 S	9 M	9 J Ascension	9 D
10 D	10 M 1	10 V	10 L
11 L	11 J	11 S	11 M
12 M	12 V	12 D	12 M
13 M	13 S	13 L 1	13 J
14 J	14 D	14 M	14 V
15 V	15 L	15 M	15 S
16 S	16 M	16 J	16 D
17 D	17 M	17 V	17 L
18 L 2	18 J	18 S	18 M
19 M	19 V	19 D Pentecôte	19 M
20 M	20 S	20 L L. de Pentecôte	20 J
21 J	21 D	21 M	21 V
22 V	22 L	22 M	22 S
23 S	23 M	23 J	23 D
24 D	24 M	24 V	24 L
25 L	25 J	25 S	25 M
26 M	26 V	26 D	26 M
27 M	27 S	27 L	27 J
28 J	28 D	28 M	28 V
29 V	29 L 2	29 M	29 S
30 S	30 M	30 J	30 D

 **ORDURES MÉNAGÈRES**

 **EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLABLES**

 **DÉCHETS VERTS (jusqu'à 1 m³)**

Apportez-les au camion qui vous attend de 8 h à 13 h soit au : 1 Parking du Stade (rue du Stade)

2 Parking du Pigeonnier (avenue du Château d'Eau)

 **ENCOMBRANTS**

Particuliers en maison individuelle >

inscription obligatoire en Mairie au 05 62 13 06 70 au plus tard 48 h (jours ouvrés) avant le jour de collecte.

Particuliers en résidence fermée et immeuble >

contactez votre syndic qui vous précisera la date et le lieu du dépôt.

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 L	1 J	1 D	1 M	1 V Toussaint	1 D
2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L
3 M	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 J	4 D	4 M	4 V	4 L 2	4 M
5 V	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J
6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S
8 L	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M	9 V	9 L	9 M 2	9 S	9 L 2
10 M	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 J	11 D	11 M	11 V	11 L Morts pour la France	11 M
12 V	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J
13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 D Fête Nationale	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S
15 L	15 J Assomption	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 L 1	16 M	16 S	16 L
17 M	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 J	18 D	18 M	18 V	18 L 1	18 M
19 V	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J
20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 S	21 L 1	21 J	21 S
22 L	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L
24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M Noël
26 V	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J
27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S
29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L
31 M	31 S		31 J		31 M



RÉSERVEZ ANTICIPEZ VOYAGEZ

Trouvez un rendez-vous pour demander ou renouveler vos titres d'identité en **quelques clics**.



rendezvouspasseport.ants.gouv.fr

Des vacances à l'horizon ?
Pour toute première demande ou de renouvellement de titres d'identité, trouvez gratuitement et dès à présent un rendez-vous.



Renouvellement de vos titres d'identité et de voyage : pensez à anticiper !

Vous souhaitez obtenir un rendez-vous en mairie pour une demande ou un renouvellement de pièce d'identité ? L'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) a mis en place un service en ligne facilitant la prise de rendez-vous en mairie.

Le moteur de recherche de l'ANTS permet de visualiser, pour les 3 mois à venir, les rendez-vous disponibles dans un certain rayon géographique.

Accéder au moteur de recherche sur le site de l'ANTS :

<https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

Il vous faudra renseigner plusieurs informations :

- la distance maximale de recherche (20, 40 ou 60 kilomètres) ;
- le motif du rendez-vous ;
- le nombre de personnes réalisant la demande ;
- votre localisation.

Grâce aux critères indiqués, le moteur de recherche vous propose des créneaux de rendez-vous sur une période de 3 mois maximum. Vous pouvez moduler les dates de début et de fin de recherche à l'aide du calendrier.

Pour rappel, vous pouvez effectuer votre demande ou votre renouvellement de carte nationale d'identité ou de passeport dans n'importe quelle mairie, à condition que celle-ci propose ce service. Le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile.

Une fois le créneau choisi, vous êtes automatiquement redirigé vers le site de la mairie concernée pour prendre un rendez-vous en ligne.

Toutes les mairies ne sont pas encore référencées dans le moteur de recherche. Pour plus d'informations, consultez le site : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/villes>

Il est conseillé de vérifier la validité de vos titres d'identité et de ne pas attendre le dernier moment pour les renouveler. Pour simplifier votre démarche d'obtention de carte nationale d'identité et de passeport, il est recommandé d'effectuer une pré-demande en ligne :

<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>

avant de se rendre en mairie pour finaliser le dossier.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES



En vue des **prochaines élections Européennes** qui se tiendront le **dimanche 9 juin 2024**, de 8h00 à 18h00, un 3ème bureau de vote a été créé. Cette création s'explique par le quota que nous impose la Préfecture, à savoir 1000 votants par bureau de vote. Ce quota étant dépassé par la démographie grandissante sur notre commune, désormais, les 3 bureaux de vote sont localisés :

- **Bureaux 1 et 2 : à la salle des fêtes - 4 Rue du STADE**
- **Bureau 3 : à l'école - Rue François VERDIER**




Afin de vérifier quel est votre bureau de vote : <https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE>.

Il en résulte qu'une réédition des cartes électorales s'effectuera le mois précédent ledit scrutin. Nous vous demandons de bien vouloir vérifier le bureau de vote qui sera le vôtre donnant suite à ces nouvelles répartitions.

Aussi, nous invitons, les nouveaux arrivants à s'inscrire sur les listes électorales. Pour cela, veuillez-vous rendre sur ce lien : <https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R16396>.

Avant l'inscription, préparez les documents qui vous seront demandés :

- Carte Nationale d'Identité (photocopie recto verso) en cours de validité ou expirée depuis moins de cinq ans ou Passeport (photocopie de la double page où figure votre photo)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois, établi à votre nom



Le saviez-vous : une NOUVELLE ANTENNE de téléphonie mobile FREE risque de s'implanter à BRAX ?

La société Free a toujours le projet d'implanter une nouvelle antenne « 5G » de 30 mètres de haut dans notre village, entre le nouveau cimetière et la rue de Laspiacères, le long de notre promenade Chemin des Coustalasses.

Cette nouvelle antenne n'a selon nous aucune utilité à Brax qui n'est pas une zone blanche (10 installations dans un rayon de 2 km du centre du village, tous opérateurs confondus, source monreseaumobile.arcep.fr ou cartoradio ANFR). Mais en plus cela aura des impacts :

- sur notre environnement naturel, par pollution visuelle de cette bordure verte de notre commune,
- pour notre santé,
- et sur les prix de nos biens/habitations (entraînant une dépréciation).

Notre collectif de Braxéens s'est fermement opposé à ce projet d'implantation depuis Novembre 2023 :

- plusieurs recours gracieux déposés à la mairie, à Free et au propriétaire du terrain pour demander le retrait de ce projet (Déclaration Préalable signée par la mairie le 13 octobre 2023)
- des pétitions papier (+ de 300 signatures) et en ligne (+ de 10 000 signatures)
- des rencontres avec la mairie - participation en fin de conseil municipal du 06 décembre 2023 où **une motion d'opposition au projet a été votée à l'unanimité des élus,**
- une réunion publique d'information le 27 janvier 2024 pour présenter le projet et nos arguments, et pour échanger avec les participants dont Mr le Maire et Mme la première adjointe,



- des réunions avec la mairie, des échanges de mails avec le propriétaire du terrain. L'emplacement pourrait évoluer, mais toujours dans le même secteur de Brax,
- des échanges et le soutien y compris en justice de la Clinique St-Exupéry de Toulouse, dont le Centre de dialyse est très proche du lieu d'implantation du pylône,
- l'assistance d'un avocat réputé, spécialiste en urbanisme, pour constituer un recours contre le projet au Tribunal Administratif de Toulouse, dépôt en cours,
- **la création de l'association loi 1901 Bien Vivre à Brax 31 pour nous organiser dans la durée** et pour collecter en toute transparence des dons nous aidant à financer la procédure judiciaire.

Si vous êtes comme nous révoltés par le nombre de pylônes et d'antennes de téléphonie et inquiets quant au devenir de l'environnement de notre village, rejoignez nous en adhérant à l'association ou aidez nous par un don. Merci d'avance de votre soutien et à bientôt.



Contactez nous à bvab31490@gmail.com ou sur Facebook « Non à l'antenne 5G Free - Laspiacères »

Préserveons l'âme de notre village et le 'bien vivre à Brax' !

Les décisions du conseil municipal



- Autorisation du futur projet de l'ASEI en vue de la construction de sa future Maison d'Accueil Spécialisée.
- Création d'un plan de formation pour les agents communaux.
- Rétrocession des espaces verts "Domaine Villa Rosa".
- Demande de subvention pour l'extension, la rénovation et la mise en sécurité des bâtiments du football.
- Instauration de soumettre les clôtures et les permis de démolir à déclaration préalable.
- Motion contre le projet d'une antenne téléphonique.

L'ensemble des délibérations et leurs détails sont disponibles sur le site de la mairie



Démocratie, expression libre..

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le bulletin municipal à la représentation politique au sein du Conseil Municipal. Les textes publiés dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

Anne LAMOTTE pour la liste **Poursuivons ensemble**

Non à l'implantation d'une antenne de radiotéléphonie supplémentaire inutile. Le village est déjà largement couvert par quatre opérateurs. Nous nous sommes positionnés contre cette implantation prévue chemin des Coutelasses.

Un City-Park à Brax, oui mais ! Il aurait été judicieux de l'éloigner des aires d'habitations, pour éviter les très certaines nuisances sonores à venir. Que dire également du coloris rouge des grilles !

Oui à la prime exceptionnelle « anti inflation » que la municipalité en place a choisi de ne pas octroyer au personnel communal alors que les agents méritaient ce coup de pouce pour faire face à l'inflation. C'était un effort financier pour la commune qui était supportable en sachant arbitrer sur des dépenses non prioritaires.

Les élus de la liste « Poursuivons ensemble » : Anne LAMOTTE, Philippe BEUGNIET, Esmâ AL- GAMRA, Christophe MANGION.

François LÉPINEUX pour la liste **Osons Brax**

Un nouveau projet d'antenne relais téléphonique de 30 mètres de haut a été découvert fin 2023 par des Braxéen.ne.s, suite à l'affichage d'un panneau réglementaire à côté du cimetière.

En raison de l'impact de cette antenne qui va affecter la qualité de notre paysage, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité une proposition d'affirmer notre opposition à ce projet mené par un particulier.

Nous avons demandé au maire de mener une médiation avec ce dernier et toutes les actions possibles avec la préfecture pour que ce projet commercial ne se réalise pas sans concertation et ni justification technique.

Nous avons également proposé que le Conseil Municipal s'associe à la procédure à mener au tribunal administratif.

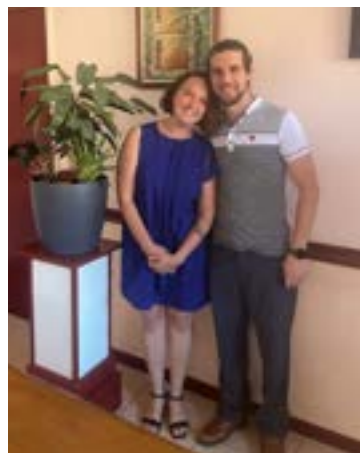
Nous invitons tous les Braxéen.ne.s à soutenir le collectif qui s'est mis en place.

Les élus de la liste « Osons Brax » : François LÉPINEUX et Gilles MORELOT - contact : 07.49.53.34.83

Les mariages-baptêmes de cet automne et de cet hiver !



Samedi 30 Septembre 2023
baptême républicain de Léna Anquetin



Samedi 7 Octobre 2023
Mariage de Aurore Machado et Vincent Mussot



Samedi 17 Février 2024
Mariage de Denis Chane-Ming et Emilie
Baladie et baptême de Jade Shane-Ming



Samedi 9 Mars 2024
Mariage de Edward Watremetz et
Laurine Lescout



N'hésitez pas à nous contacter pour passer une annonce dans cette catégorie accueil@mairie-brax.fr



Ils nous ont quittés, mais on pense très fort à eux !!



LISTES DES DEFUNTS DE LA COMMUNE DE BRAX (de fin septembre 2023 au 10 Mars 2024)

Viviane BAINAUD 71 ans décédée en septembre 2023

Thérèse ERARD née VALLET 93 ans décédée le 25 septembre 2023

Reine PERENA née GUITARD 87 ans décédée le 1 octobre 2023

Alain RUMEAU 51 ans décédé en 1992 cendres Dispersées le 21 octobre 2023

Michèle ESCORIHUELA née FAY 78 ans décédée le 22 octobre 2023

Marie GOBIN 64 ans décédée le 31 octobre 2023

Marie Christine CAUQUIL née VISTRE 64 ans décédée le 20 décembre 2023

Michel EURIN 77 ans décédé le 13 décembre 2023

Marie GUILLAUME 69 ans décédée le 01 janvier 2024

André THOMANN 77 ans décédé 05 janvier 2024

Charlie MUDLER 29 mois décédée le 13 janvier 2024

Joseph COSTAMAGNA 95 ans décédé le 9 février 2024

Marie COURTIS 99 ans décédée le 19 février 2024

Joseph ROSOLEN 98 ans décédé le 29 février 2024

Nicole ABADIE née Géraud 88 ans décédée le 7 mars 2024



Mairie de Brax : 9, rue de la mairie 31490 BRAX

Tél : 05 62 13 06 70 / Fax : 05 62 13 06 71

accueil@mairie-brax.fr

Horaires d'accueil en présentiel et téléphonique

- du Lundi au Vendredi :
de 8h15 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Samedi Fermé

• Numéros d'urgence

- SAMU 15 / Pompiers 18 / Police secours 17
- Urgences européennes 112
- Médecins nuit, WE et jours fériés 3966
- Gendarmerie Léguevin 05 61 07 19 50
- ERDF - sécurité dépannage 09 726 750 31
 - GDF - dépannage gaz 0 800 47 33 33
 - Centre anti-poison 05 61 77 74 47
 - Hôpital Purpan 05 61 77 22 33
 - Hôpital Rangueil 05 61 32 25 33
 - Hôpital la Grave 05 61 77 78 33
 - Hôpital des enfants 05 34 55 86 33
 - Allô Enfance maltraitée 119
- SAMU SOCIAL (accueil sans abris) 115
 - Service aux malentendants 114
 - MAIRIE Urgence 06 74 95 57 35

• Numéros utiles à Brax

- Mairie 05 62 13 06 70
- École : Gr. Scolaire F. Verdier 05 82 08 10 88
(de la maternelle au CM2)
 - C.L.A.E 05 62 13 06 94
 - C.C.A.S 05 62 13 06 70
- Bibliothèque 09 67 48 49 82
- Salle polyvalente 05 62 13 06 98
 - Stade 05 61 86 76 41
 - Gare de Brax 05 61 86 54 75



La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux



Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



Retrouvez les actualités et les événements en direct de votre commune sur l'application **CityWall**, en téléchargement libre et gratuit sur smartphones et tablettes. Disponible sur Google Play et sur l'App Store, et ne collecte aucune donnée personnelle.

Nous avons dépassé le cap de plus de 1270 abonnés sur City all .

Bravo à tous ceux qui au quotidien permettent de faire vivre les informations presque en temps réel pour toutes et tous les abonnés. Vous ne l'avez pas encore ? vite c'est gratuit !

Sans oublier les réseaux sociaux Facebook et Instagram de la commune.



Permanence Juridique

(10h/12h - sans rdv)

Samedi 13 Avril
Samedi 1er Juin
Samedi 29 Juin

À SAVOIR ET À RESPECTER

Bricolage divers:

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 16h00- 18h00

Déchets verts:

Location de sacs à végétaux en mairie.

Divers:

Conseils pratiques et informations utiles autour des rongeurs sont disponibles sur le nouveau site internet : info-rongeurs.fr

Calendrier de l'enlèvement des encombrants : les mercredis

	24 Avril	31 Juillet
	22 Mai	28 Août
	19 Juin	25 Septembre

Inscription en mairie obligatoire



Vous pouvez également recevoir ce bulletin par mail en nous contactant à l'adresse mail de la mairie: accueil@mairie-brax.fr

Un peu de géographie : entre Save et Garonne...nos ruisseaux...

Sources et confluent ... La Garonne : du Val d'Arán en Espagne à l'estuaire de la Gironde ... La Save: du plateau de Lannemezan au nord de Grenade-sur-Garonne ...Le Touch : de Lilhac (Fabas) dans le Comminges à Blagnac ... L'Aussonnelle : de Saint - Thomas (Bonrepos) au nord de Seilh.

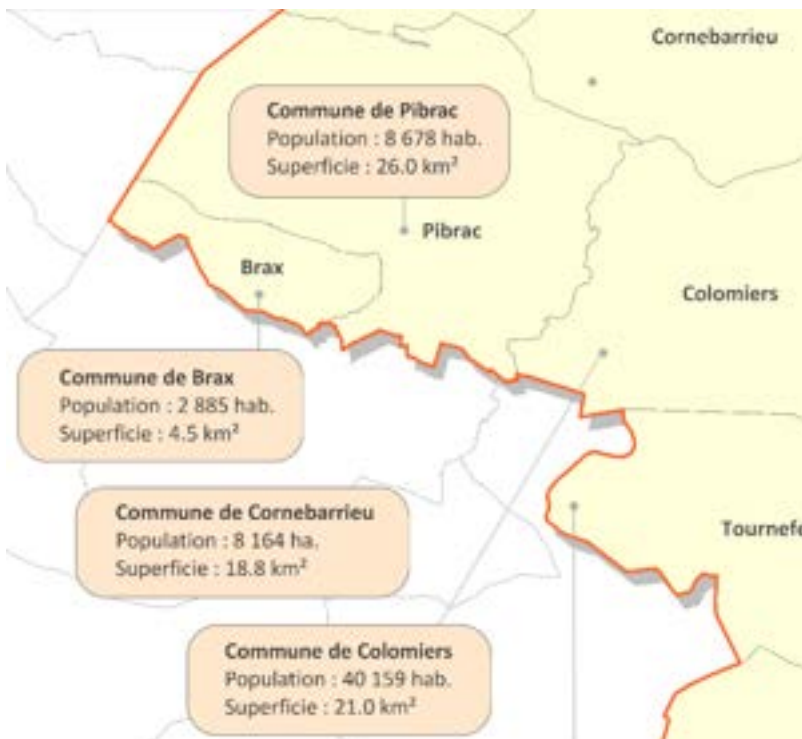


Echelle 1/71500 / source géoportail / (22 Juin 2023)

Merci à Mr Daniel Violland pour cette carte illustré éducative pour petits et grands

Commune	Population 2021	Population 2016	Solde population 2016-2021	Évolution population 2016-2021
Brax	2 885	2 786	+99	+3,6%

chiffres de la population (INSEE - 2021)



TOULOUSE MÉTROPOLE

- Nombre d'habitants : 818 491
- Gain annuel moyen sur 2016-2021 : 11 107 hab.



Histoire du Presbytère et de son jardin, au champ du Pinié...

C'est grâce au curé **Joseph Disser** que l'histoire a pu arriver jusqu'à nous. En 1736, ce curé passionné d'histoire va écrire à l'aide de documents, dans lesquels étaient consignés les divers obits* bien rangés dans la sacristie, l'histoire de ce presbytère et de son jardin.

***Un obit** (du latin obitus, c'est-à-dire mort) est un service religieux célébré en mémoire d'un défunt et pour le salut de son âme, à une date fixe de l'année .

Tout aurait commencé en 1508 par un don fait par Jammes Bonnecare. En effet ce dernier aurait fait une donation pour payer les services funèbres de son décès et pour célébrer des messes spéciales à la date de l'anniversaire de sa mort. Il aurait légué un jardin ! Donc tout débuta par un jardin situé dans le champ du Pinié ! (Ce champ du Pinié occupait la place du village actuel, entre la statue de la vierge et les parcelles environnantes jusqu'à la rue de la mairie ; sur les plans féodaux on voit très bien dessiné le pin.

On ne sait pas exactement quand la bâtisse presbytère a été construite à côté du jardin du champ du Pinié, ni par qui ? Certainement avec les dons consécutifs faits à l'église pour les divers offices. Ce qui est sûr, c'est que le 24 juin 1694, la commune achète le presbytère (ou une partie) à Marie Dominique Dessaigne curé de BRAX. Il est à noter que chaque habitant de Brax s'est cotisé pour le paiement de ladite maison.

En effet, en 1695 un édit royal oblige les habitants des paroisses à loger leur curé en lui octroyant une " maison convenable" et un jardin, ou, une somme d'argent destinée à payer son loyer. (La Constitution civile du clergé prévoit, que sera compris un jardin d'au moins un demi-arpent mesure du roi, soit environ 25 ares). La présence du jardin dans l'habitat remonte à des temps très anciens. La commune de Brax n'est donc pas en retard puisqu'elle a fait l'acquisition du presbytère et de son jardin depuis un an pour les mettre à disposition des curés successifs....

A partir de ce moment-là, la commune agrandira le presbytère et ses dépendances en fonction des besoins, et, l'entretiendra.

Si **Jammes Bonnecare** fût le premier à faire une fondation pour des obits, il fut suivi par de très nombreux autres paroissiens. En particulier un certain, Jean de Lambes, Seigneur de BRAX, fit lui aussi un legs, une fondation à perpétuité pour l'église en 1613.

Plan de 1870 :

centre du village de Brax, en bleu le presbytère à côté du Braxéen et devant la pharmacie actuelle



Le presbytère et son jardin avant leur démolition

Pendant la révolution, c'est le curé Martin qui occupe le presbytère, à cette époque-là, le jardin, est indispensable ; cette tradition est importante pour le curé, car le jardin lui permet de garnir sa table par des légumes, des fruits et la vente de des produits peut lui procurer parfois des revenus complémentaires. Que trouvait-on dans ce jardin ? Des allées pour se promener et méditer, des fleurs pour fleurir l'église, du buis pour les rameaux et pour bénir, de quoi se nourrir : une treille des arbres fruitiers, des légumes, des herbes aromatiques, de quoi se guérir : des plantes officinales... et une statue de la vierge et de l'enfant Jésus.

En 1844 on peut lire dans une délibération du Conseil Municipal, pour attirer un nouveau curé " ...

- le presbytère est vaste très bien bâti réunissant d'ailleurs toutes les commodités désirables, avec de grands et jolis jardins le tout contigu à l'église et au cimetière fermant à clé..."

En 1844 **Mr Auguste Roger** de Saint Félix, curé de Pibrac est nommé à Brax. Il s'installe au presbytère avec sa mère Marie de Saint Félix.

Le **15 janvier 1847**, Marie de Saint Félix, femme de grand mérite et bienfaitrice de Brax, meurt dans la maison presbytérale à l'âge de 69 ans. Son fils, le curé, hérita d'une partie de sa fortune et il continua son œuvre, en faisant don en particulier d'un terrain pour y installer un nouveau cimetière et il fera agrandir l'église en la surélevant et en changeant son clocher mur en clocher porche.

Le **20 novembre 1877**, le curé Mr Auguste Roger de St Félix décède à Brax, dans la maison presbytérale.

Avant 1905 le curé était logé gratuitement. Suite à la loi concernant **la séparation de l'église et de l'état**, le conseil municipal décide à l'unanimité, de continuer à ne pas faire payer un loyer au curé Jourdes, qui occupe le presbytère depuis de très nombreuses années, mais cet arrangement n'est pas légal.

Des discussions animées ont eu lieu entre le préfet et le maire. Un accord est enfin trouvé, le Conseil Municipal fixe le loyer à 100 francs par an, ce qui est bien inférieur à la valeur immobilière. Il y restera jusqu'en 1920.

De 1920 à 1936 trois autres curés se succéderont.

Le 29 janvier 1939, le presbytère est inoccupé depuis 3 ans faute de prêtre. Une demande de location est faite à la mairie, Mr Mialle habitant rue des Près à Toulouse propose 1000 francs par an, ensuite Madame Versey l'aurait habité dans les années 60.

En 1962 commencera le début d'aménagement de la place par la démolition de certaines maisons et l'achat de certains terrains jouxtant la place. La séance du 2 avril 1964 décida de démolir le presbytère. Il ne reste que quelques photos, et le portail. L'espace libéré permet d'agrandir la place et de créer un terrain de boules !!!

Le retour du portail :

Ce portail était situé au bout de la ruelle située entre ancienne maison Bégué (le Braxéen) et la maison Bastien (la pharmacie), il marquait l'entrée du presbytère.

Lors de la démolition du presbytère en 1964, pour éviter qu'il ne parte avec le reste des gravats, monsieur Bastien fils le récupéra. Il l'installa comme porte d'entrée de sa propriété chemin des Taillades. Quelques années plus tard, il vendit sa maison. Le nouveau propriétaire décida de morceler son terrain et le portail fut enlevé et déposé au fond de son jardin. En 2023, il le sauva une deuxième fois en l'offrant à la municipalité.

Pour se souvenir de l'histoire de ce lieu, il a été réinstallé, avec grand soin, par les services techniques de la commune, en bordure de l'ancien jardin du presbytère.



Références :

Documents sources : Ecrits du curé Joseph Dissier relatant l'histoire de 1508 à 1736

Registres paroissiaux de 1636 à 1800-Registres d'état civil 1800 à 1900

Délibérations du conseil municipal de BRAX de 1794 à 1970- Photos de Madame Jeanine Cunnac.

- JEUX - QUIZZ - JEUX - QUIZZ - JEUX - QUIZZ -

Quels ruisseaux, sources, traversent notre village ?

Quelle est la date de création du Foyer Rural ?

Combien de femmes remarquables, inspirantes ont été mises à l'honneur dans notre commune ?

QUIZZ



Les réponses dans le prochain numéro...